

DECLARATION DES REPRESENTANTS DE LA LISTE FSU

FPMA 17 JUIN 2014

La rentrée 2015 sera encore durement marquée par la crise du recrutement. Le nombre de postes vacants et de disciplines touchées par ce phénomène s'accroît ; le vivier de TZR , quant à lui, risque de ne pas se reconstituer. De nombreux collègues TZR seront nommés sur des affectations à l'année, diminuant d'autant le potentiel de remplacement réel pour les suppléances en cours d'année.

La satisfaction des mutations professionnelles est un gage d'efficacité du service public d'éducation. Or, encore une fois cette année, le nombre de postes ponctionnés pour les supports stagiaires empêche les collègues ayant de l'ancienneté de pouvoir postuler sur des postes les rapprochant des agglomérations. Ce problème pourrait être résolu si les stagiaires bénéficiaient d'un service allégé pris sur des BMP et non sur des équivalents-temps plein.

La crise du recrutement des enseignants est bien réelle et s'aggrave : elle n'a aucune chance de s'enrayer si le métier reste si peu attractif financièrement ; le gel du point d'indice engendre une érosion inexorable du pouvoir d'achat et un déclassement de nos professions. Le mécontentement n'est pas l'exclusivité des personnels en activité ; en effet, les retraités subissent le même sort et ont protesté pour défendre leur retraite et la protection sociale. C'est seulement par une politique ambitieuse de revalorisation de nos salaires et d'amélioration de nos conditions de travail et d'affectation que davantage de candidats se présenteront aux concours.

Nous tenons également à souligner et à rappeler que la façon managériale dont sont gérés les personnels par certains chefs d'établissement perdure et induit des pressions insupportables qui génèrent des souffrances perturbantes tant pour les collègues que pour les élèves. Nous dénonçons vigoureusement ces pratiques qui sont indignes et incompatibles avec les missions et l'esprit du service public.

Enfin, nous constatons pour la rentrée prochaine la suppression de 12 postes d'enseignement. Sauf à prétendre que la qualité d'un enseignement dépende de l'augmentation du nombre d'élèves face aux collègues, ce qui paraît bien improbable, cette fermeture de 12 postes en regard de l'augmentation de 350 élèves va entraîner encore une fois une dégradation des conditions d'enseignement et par là même l'insatisfaction générale : celle des élèves, celle des familles et celle des enseignants.

En ce qui concerne maintenant les mutations de cette année, nous nous félicitons de la tenue des groupes de travail qui nous ont permis de préparer ce mouvement et qui devaient harmoniser les pratiques dans tous les corps. Hélas, le respect des règles établies n'a pas été observé dans la CAPA des CPE. De plus, nous avons été quelque peu surpris, et c'est un euphémisme, de constater que des mutations simultanées aient pu être déliées sans raisons apparentes alors que d'autres ne l'étaient pas : nous dénonçons une rupture de l'égalité de traitement. La mutation simultanée qui permet aux

collègues qui mutent d'éviter la séparation répond à une priorité liée au statut de la fonction publique. Dans le cadre de cette FPM, nous allons proposer des modifications afin que la mutation simultanée soit respectée et que les deux collègues arrivent dans le même département.

Nous regrettons vivement que certains membres de la FPMA aient cru bon de divulguer le projet de mouvement ; les changements inéluctables dans le cadre de ce travail vont engendrer des déceptions inutiles en cette période.

Pour finir, nous souhaitons soumettre à monsieur le Recteur le cas de Mme XXXXX en SVT : il nous semble anormal que sa priorité médicale ne lui soit pas accordée dès cette année.

D'où la nécessité au travers de cette situation de notre présence au GT de priorité médical.